



G & P Audit Sàrl

86 bis, route de Frontenex

case postale 6364 · CH-1211 Genève 6

tél. +41 22 807 24 00 · info@gpaudit.ch

www.gpaudit.ch

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

Académie de Volleyball de Genève (AVGe)

COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31 JUILLET 2023

ET

RAPPORT DU CONTRÔLEUR AUX COMPTES

Académie de Volleyball de Genève (AVGe)

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DU CONTRÔLEUR AUX COMPTES.....	1
BILAN AU 31 JUILLET 2023	2
COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 JUILLET 2023	3
ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 JUILLET 2023.....	4

G & P Audit Sàrl

86 bis, route de Frontenex
case postale 6364 · CH-1211 Genève 6
tél. +41 22 807 24 00 · info@gpaudit.ch
www.gpaudit.ch

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

RAPPORT DU CONTRÔLEUR AUX COMPTES

à l'Assemblée générale de l'Association
Académie de Volleyball de Genève (AVGe)
Genève

En notre qualité de contrôleur aux comptes, nous avons contrôlé les états financiers annuels de l'Académie de Volleyball de Genève (AVGe) pour l'exercice arrêté le 31 juillet 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 10 octobre 2023

G & P Audit Sàrl

Georges Gard
Expert-comptable diplômé

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de résultat, et annexe)

Académie de Volleyball de Genève

BILAN AU 31 JUILLET 2023

(avec chiffres comparatifs 2022)

		<u>31.07.2023</u>	<u>31.07.2022</u>
	Notes	CHF	CHF
ACTIF			
Actif circulant			
Trésorerie		78'224	69'850
Subventions à recevoir		7'000	27'417
Actifs de régulation		5'443	6'130
TOTAL DE L'ACTIF		<u>90'667</u>	<u>103'397</u>
PASSIF			
Fonds étrangers			
Passifs de régulation	3	36'505	50'085
Part du résultat à restituer	4	7'715	7'915
Total des fonds étrangers		<u>44'220</u>	<u>58'000</u>
Fonds propres			
Capital	6	38'090	38'090
Part du résultat à conserver	6	8'357	7'307
Total des fonds propres		<u>46'447</u>	<u>45'397</u>
TOTAL DU PASSIF		<u>90'667</u>	<u>103'397</u>

Académie de Volleyball de Genève

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 JUILLET 2023

(avec chiffres comparatifs 2022)

		<u>2022/2023</u>	<u>2021/2022</u>
	Notes	CHF	CHF
Subventions, cotisations et dons			
Subvention collectivités publiques	4	263'443	328'001
Subvention Jeunesse & Sport		10'452	11'359
Subvention SwissVolley		27'500	27'500
Subvention SwissVolley Region Genève		7'000	7'000
Participation des parents		61'750	59'950
Cotisation des clubs		3'850	2'750
Dons		3'000	1'250
Ventes diverses		1'890	-
Location minibus		4'500	4'700
Total des subventions, cotisations et dons		383'385	442'510
Salaires et charges sociales		199'412	171'194
Location de salles et terrains	4	129'693	203'000
Organisation de camps		35'071	27'856
Matériel sportif		3'965	2'346
Equipement		4'390	2'805
Soins médicaux		10'332	10'098
Frais généraux		7'937	10'387
Honoraires de révision		2'219	2'219
Frais minibus		4'576	4'633
Frais de tournois		940	750
Total des charges d'exploitation		398'535	435'288
(Perte) / bénéfice d'exploitation		(15'150)	7'222
Produit extraordinaire	5	16'000	8'000
Bénéfice de l'exercice		850	15'222
Restitution de la subvention cantonale	4	(408)	(7'915)
Correction restitution année antérieure		608	-
Bénéfice net de l'exercice		1'050	7'307

Académie de Volleyball de Genève

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 JUILLET 2023

1. ACTIVITÉ

L'Académie de Volleyball de Genève (AVGe) est une association sans but lucratif constituée au sens des articles 60 et ss du Code Civil Suisse. Elle n'exerce pas commercialement d'industrie et n'est pas inscrite au Registre du Commerce. Ses statuts ont été adoptés par l'Assemblée générale constitutive du 23 février 2013.

L'Association a pour but de :

1. Proposer un programme de formation conciliant les études scolaires, la formation professionnelle et la pratique du volleyball ;
2. Parfaire la formation des meilleurs espoirs de la région et leur faciliter l'accès au sport d'élite ;
3. Soutenir l'ensemble des clubs formateurs de la région genevoise dans leurs activités de formation pour la jeunesse.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'EVALUATION

Les principes d'évaluation et de présentation des comptes annuels de l'Association sont conformes aux prescriptions du Code suisse des obligations.

3. PASSIFS DE REGULATION

Les passifs de régulation se détaillent comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	CHF	CHF
Tests médicaux à payer	16'000	32'000
Report de dons	12'317	9'815
Honoraires audit	2'500	2'500
Charges de personnel	5'688	5'770
	<u>36'505</u>	<u>50'085</u>

Les tests médicaux à payer concernent la saison 2018/2019.

Au 31 juillet 2021, des dons pour un montant total de CHF 9'815 ont été reçus dans le but de financer le camp de Pâques. En raison de la crise sanitaire du Covid-19, l'organisation de ce camp a été reportée en 2022/2023. Ces dons ont à nouveau été reportés sur l'exercice 2023/2024.

Académie de Volleyball de Genève

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 JUILLET 2023

4. SUBVENTIONS COLLECTIVITES PUBLIQUES

L'AVGe est au bénéfice d'un contrat de prestations avec l'Etat de Genève d'une durée limitée et renouvelable. Ce contrat couvre les subventions accordées par l'Etat, la Ville de Genève et l'Association des communes et prévoit notamment une restitution partielle des subventions en cas d'exercices excédentaires.

Le contrat de prestation en vigueur pour l'exercice en cours été signée en décembre 2021 et pour une durée de quatre ans soit jusqu'au 31 décembre 2025. La part des subventions à restituer est de 48% du résultat annuel de l'association cumulé sur les quatre exercices.

Le montant total de la subvention 2022 prévue par la nouvelle convention s'élève à CHF 125'000 dont CHF 86'000 provenant de l'Etat (précédemment CHF 37'000) et CHF 39'000 provenant de la Ville de Genève et l'Association des communes genevoises dans le cadre de la répartition des tâches entre les communes et le canton (précédemment CHF 88'000).

Pour les années 2023 à 2025, la part de l'Etat a été augmentée à CHF 101'000.

Au 31 juillet 2023, le montant de la subvention à restituer à l'échéance du contrat s'élève à CHF 7'715.

Les subventions de l'exercice se détaillent comme suit :

	<u>2022/2023</u>	<u>2021/2022</u>
	CHF	CHF
<u>Location de salles et terrains</u>		
Subventions en nature - salle de sport	129'693	197'120
Subventions en nature - Terrain beach-volley	-	5'880
Total location de salles et terrains	129'693	203'000
Etat de Genève	94'750	65'584
Ville de Genève et Association des communes	39'000	59'417
Total	263'443	328'001

5. PRODUIT EXTRAORDINAIRE

Durant l'exercice, la provision pour les tests médicaux de la saison 2017/2018 d'un montant de CHF 16'000 a été extournée.

Académie de Volleyball de Genève

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 JUILLET 2023

6. FONDS PROPRES

Conformément au contrat de prestations conclu avec l'Etat de Genève et à la directive cantonale relative au traitement des bénéfices et des pertes des entités subventionnées, l'AVGe devra, à l'échéance du contrat, restituer 52% des bénéfices enregistrés durant la période. Les éventuelles pertes reportées sont à charge de l'AVGe.

Le mouvement des fonds propres de l'AVGe se détaille comme suit :

	Capital	Part du résultat à conserver	Total
	CHF	CHF	CHF
Solde au 1.08.21	52'429	(14'339)	38'090
Perte reportée 2021 acquise	(14'339)	14'339	-
Bénéfice de l'exercice	-	15'222	15'222
Variation du résultat à restituer	-	(7'915)	(7'915)
Solde au 31.07.22	38'090	7'307	45'397
Bénéfice de l'exercice	-	850	850
Variation du résultat à restituer *	-	200	200
Solde au 31.07.23	38'090	8'357	46'447

* La variation du résultat à restituer de l'exercice comprend une correction de l'exercice précédent de CHF 608 en faveur de l'association.

**

*

ACADÉMIE DE VOLLEYBALL DE GENÈVE

Comptes
2021-2022Budget
2022-2023Compte
2022-20232023-2024
01.08.23 au
31.07.242024-2025
01.08.24 au
31.07.252025-2026
01.08.25 au
31.07.26

31.07.2022

Partenaires publics						
Canton de Genève	125 000	133 750	133 750	140 000	140 000	140 000
Jeunesse & Sport	11 359	21 000	10 452	21 000	21 000	21 000
Relève Swiss Olympic	0	8 650	0	0	15 500	15 500
Mise à disposition Ville de Genève	203 000	200 000	129 692	130 000	130 000	130 000

Partenaires privés						
Fédération nationale Swiss Volley	27 500	25 000	27 500	27 000	25 000	25 000
SwissVolley Région Genève	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000
Clubs	2 750	4 000	3 850	4 400	4 400	4 400
Athlètes	59 950	62 000	61 750	78 500	78 500	78 500
Sponsoring/Ventes directes			1 890			
Dons, bourses et actions de soutien	1 250	5 000	3 000	5 000	5 000	5 000
Location minibus	4 700	4 000	4 500	4 000	3 000	3 000

TOTAL PRODUITS	442 509	470 400	383 384	416 900	429 400	429 400
-----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

Ressources humaines						
Salaires staff sportif	135 869	151 800	155 848	160 800	161 800	161 800
Salaires staff administratif	14 844	16 000	14 820	15 000	15 000	15 000
Charges sociales	20 479	34 400	28 743	39 000	39 000	39 000

Infrastructures et locaux						
Location installations sportives	203 000	200 000	129 692	130 000	130 000	130 000

Frais de fonctionnement						
Camps d'entraînement	27 857	35 000	35 071	36 000	40 000	40 000
Matériel sportif	2 346	2 500	3 965	3 000	4 400	4 400
Textiles	2 805	4 500	4 390	6 500	5 900	5 900
Soins et Tests médicaux	10 098	10 200	10 332	10 300	10 400	10 400
Honoraire de révision	2 218	2 500	2 219	2 500	2 500	2 500
Frais de Minibus	4 633	4 500	4 576	5 000	5 000	5 000
Repas SAE	2 366	0	0	0	0	0
Frais sportifs	4 937	3 700	2 755	3 750	6 100	6 100
Frais administratifs	3 835	5 300	6 123	5 050	9 300	9 300

TOTAL CHARGES	435 287	470 400	398 534	416 900	429 400	429 400
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 222	0	-15 150	0	0	0
PRODUIT EXTRAORDINAIRE	8 000	16 000	16 000	0	0	0
BENEFICE/PERTE DE L'EXERCICE	15 222	16 000	850	0	0	0
Part du résultat à restituer	7 915	0	0	0	0	0